

Rassemblement de solidarité pour la libération immédiate et abandon de toutes poursuites à l'encontre du camarade arrêté au Medef le 7 juin

Mardi 7 juin, nous manifestions dans les locaux du Medef. Il s'agissait d'exprimer haut et fort le refus de leur position dans les négociations sur l'assurance-chômage, d'exiger que soit adopté l'accord « sectoriel » du 28 avril dernier sur les annexes 8 et 10 de l'Unedic et que l'ensemble des chômeurs - et non une minorité d'entre eux, comme c'est le cas actuellement - soient indemnisés.

La violence des coups a une nouvelle fois été l'unique réponse à nos exigences. Les vigiles s'en sont pris aux manifestants dès leur arrivée pacifique dans le hall d'accueil. Alors que l'atmosphère était redevenue sereine, **le chef de la sécurité du Medef n'a pas hésité à porter un coup des plus violents à l'encontre de notre camarade Loïc avant de déposer plainte pour « violences volontaires en réunion » contre lui !**

Lors de l'arrivée de la police, près de 94 personnes ont été interpellées puis soumises à une vérification d'identité au commissariat de la rue de l'évangile (18ème). Loïc a, pour sa part, été conduit dans un commissariat du 7ème et placé en garde à vue.

Plus de 24 heures plus tard, le mercredi 8 au soir, il a été déféré au parquet et a ainsi passé sa deuxième nuit en détention.

Depuis trois mois que dure la mobilisation contre la loi Travail et que le gouvernement s'enferme dans son obstination, l'état d'urgence est utilisé pour répondre à la « questions sociale ». Coups, blessures et mutilations, perquisitions, assignations à résidence et interdictions collectives ou individuelles de manifester se multiplient. Le Medef n'a rien fait d'autre hier que ce que font ces policiers : frapper des manifestants qui se voient ensuite accusés de « violences » et « rébellion », avant d'être relaxés, mais aussi, souvent, condamnés. Nul ne sait combien de manifestants ont ainsi été condamnés à de la prison ferme, combien sont détenus...

Il s'agit d'une nouvelle tentative de criminalisation du mouvement social : cette fois-ci à l'encontre d'un militant expérimenté, reconnu pour ses qualités d'apaisement et de dialogue, et pour son engagement dans les luttes aux côtés de la CGT-Spectacle, de la CIP Ile de France, de Nuit Debout...

Un coup contre l'un d'entre nous c'est un coup contre tous !

**Conférence de presse jeudi 9 juin à 11h30,
Sur l'esplanade devant le Palais de Justice, métro Cité.**